



Liste des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 OCTOBRE 2022 – 20h30

L'an deux mille vingt-deux, le 27 octobre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 20 octobre, s'est réuni en session ordinaire à Montfort sur Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Étaient présents :

Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Joseph THÉBAULT, Marie GUEGUEN, Éric LECLERC (*à partir de 21h45, point 5.1*), Stéphane PAVIOT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Chrystèle BERTRAND, Yannick BRÉ, Véronique MARIE, Christophe MARTINS, Sylvie PINAULT, Jean-Luc BOURGOGNON (*jusqu'à 21h30, point 3.4*), Fabrice DALINO, Frédéric DESSAUGE, Christine FAUCHOUX, Marcelle LE GUELLEC, Thierry TILLARD, Christophe LEDUC, Patrick LE TEXIER, Anne-Sophie PATRU, Loïc BOISGERAULT, Brigitte BERRÉE, Bruno DUTEIL, Yves TERTRAIS.

Excusés avec pouvoir : Jean RONSIN à Joseph THÉBAULT, Eric LECLERC à Isabelle OZOUX (*jusqu'à 21h45*), Fabienne BONDON à Chrystèle BERTRAND, Zoé HERITAGE à Fabrice DALINO, Delphine DAVID à Thierry TILLARD, Séverine BETHUEL à Patrick LE TEXIER.

Absent : Jean-Luc BOURGOGNON (*à partir de 21h30, point 4.1*)

La séance est ouverte à 20h30.

Stéphane PAVIOT est élu secrétaire de séance.

Nombres de conseillers : 32

En exercice : 32

Présents : 26 (*jusqu'à 21h30 – point 3.4, puis à partir de 21h45 – point 5.1*) / 25 (*de 21h30 jusqu'à 21h45 – point 4.1*)

Procurations : 6 (*puis 5 à partir de 21h45, point 5.1*)

Votants : 32 (*jusqu'à 21h30 – point 3.4*) / 31 (*à partir de 21h30, point 4.1 et suivants*)

Quorum : 17

Séance levée à : 22H05

RATTACHEMENT DE POLE	N° DELIBERATION	TITRE	OBJET (dispositif)	VOTE
Ressources communautaires et administration générale	CC/2022/130	Création d'une commission « assainissement » et mise à jour de la composition des commissions existantes	Le conseil communautaire : - autorise la création de la commission N°10 « assainissement » ; - autorise de ne pas procéder au scrutin secret ; - décide de nommer les élus précités dans les commissions susvisées.	Adopté à l'unanimité
Ressources communautaires et administration générale	CC/2022/131	Prolongation du recrutement temporaire de l'animateur nature.	Le conseil communautaire : - approuve la création de l'emploi non permanent d'animateur nature aux conditions précisées. - autorise le Président à prendre toutes les dispositions relatives au recrutement. - dit que crédits nécessaires sont inscrits au budget.	Adopté à l'unanimité
Ressources communautaires et administration générale	CC/2022/132	Recrutement dans le cadre d'un contrat de projet pour la préparation de la prise de compétence assainissement.	Le conseil communautaire : - approuve l'engagement du travail sur la prise de compétence anticipée « assainissement » par Montfort Communauté au 01/01/2025 - approuve la création d'un emploi non permanent à temps complet (35/35ème) d'attaché ou d'ingénieur pour une durée de 2 ans à compter du 1er janvier 2023 ; - autorise que la rémunération soit fixée par référence à la grille indiciaire des attachés/ingénieurs et dans la limite de l'indice majoré 673 ; - dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.	Adopté à l'unanimité
Ressources communautaires et administration générale		Pérennisation du poste de chargé de mobilité. Transformation en emploi permanent	Reporté à une séance ultérieure	
Finances et commande publique	CC/2022/133	Commission locale d'évaluation des charges transférées du 15/09/22 : révision libre des attributions de compensation.	Le conseil communautaire : - approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées réunie le 15 septembre 2022 ; - approuve la révision libre des attributions de compensations 2022 aux communes telle que présentée ci-dessus.	Adopté à l'unanimité

Finances et commande publique	CC/2022/134	Création d'un budget annexe « Centre aquatique Océlia ».	Le conseil communautaire : - décide la création d'un budget annexe « Centre aquatique Océlia » suivant la nomenclature M4, non assujetti à TVA, - autorise le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.	Adopté à l'unanimité
Finances et commande publique	CC/2022/135	Eau potable : Transfert à Collectivité Eau du Bassin Rennais de la trésorerie, de l'actif et du passif.	Le conseil communautaire : - valide le transfert des biens en pleine propriété, le transfert des subventions, et le transfert des résultats constatés, tels que présentés, à la Collectivité Eau du Bassin Rennais ; - approuve le transfert des biens liés au service d'eau potable en pleine propriété par le procès-verbal ci-annexé et ensuite, pour les biens cadastrés, par acte notarié au bénéfice de la Collectivité Eau du Bassin Rennais qui s'acquittera des frais notariés ; - autorise le Président à signer la convention et le procès-verbal ci-annexés avec la Collectivité Eau du Bassin Rennais dont les éléments principaux viennent d'être présentés ; - autorise le Président à signer les actes de transfert des biens en pleine propriété, et tous les actes nécessaires aux opérations juridiques, financières et patrimoniales à intervenir à cet effet.	Adopté à l'unanimité
Finances et commande publique	CC/2022/136	Budget Principal : Décision modificative n°4.	Le conseil communautaire : - approuve les termes de la décision modificative n°4 du Budget Principal 2022.	Adopté à l'unanimité
Finances et commande publique	CC/2022/137	Réalisation du schéma directeur d'assainissement des communes de Montfort Communauté : autorisation de signature du marché.	Le conseil communautaire : - autorise le Président à signer le marché ci-dessus avec le prestataire susvisé, ou tout autre document relatif à ceux-ci, y compris toute décision de poursuivre, et tout avenant n'entraînant pas une augmentation du contrat initial supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget. - précise que les dépenses seront imputées sur le budget principal.	Adopté à l'unanimité
Finances et commande publique	CC/2022/138	Achat groupé d'énergie : vœu pour la mise en place d'un bouclier tarifaire pour les collectivités locales.	Le conseil communautaire : - approuve ce vœu pour la mise en place par l'Etat, dès le 1er janvier 2023, d'un bouclier tarifaire à destination des collectivités locales.	Adopté à l'unanimité

Finances et commande publique	CC/2022/139	Contrat départemental de territoire Volet 3 – Actualisation des actions – Année 2022	Le conseil communautaire : - émet un avis favorable à l'actualisation des actions présentées ; - conditionne l'aide à destination de l'association Maison du patrimoine à l'effectivité des actions à mener dans ce cadre ; - approuve le tableau de répartition tel que présenté dans le document joint ; - autorise le président ou son représentant à signer les documents en lien avec cette délibération.	Adopté à l'unanimité (Christophe MARTINS et Christine FAUCHOUX ne participant pas au vote)
Culture	CC/2022/140	Maison du Patrimoine – Subvention 2022.	Le conseil communautaire : - approuve la proposition de subvention annuelle de 5000 € à la Maison du Patrimoine - conditionne la subvention susvisée à l'effectivité des actions à mener ; - dit que crédits nécessaires sont inscrits au budget.	Adopté à l'unanimité (Christine FAUCHOUX ne participant pas au vote)
Culture	CC/2022/141	Ecole de musique du Pays de Brocéliande (EMPB) - Rapport d'activité 2021.	Le conseil communautaire : prend acte du rapport annuel du syndicat mixte intercommunal de l'école de musique du Pays de Brocéliande pour l'année 2021.	Adopté à l'unanimité
Culture	CC/2022/142	Ecole de musique de la Flume - Rapport d'activité 2020.	Le conseil communautaire : - prend acte du rapport annuel du syndicat mixte intercommunal de l'école de musique de La Flume pour l'année 2020.	Adopté à l'unanimité
Culture	CC/2022/143	Compétence enseignement musical- Demande de retrait du syndicat de la Flume	Le conseil communautaire : . décide de demander le retrait de Montfort Communauté du syndicat de la Flume ; - précise que la mise en œuvre juridique et financière reste à définir avec la Préfecture et les écoles de musique ; - charge le Président ou son représentant d'engager les démarches nécessaires à l'exécution de cette délibération.	Adopté à l'unanimité
Développement économique et emploi	CC/2022/144	Vente de terrains à la société LTM – Groupe SETIN sur le PA du Pays Pourpré (Pleumeleuc).	Le conseil communautaire : - autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette acquisition par la SASU Le Tinier Morin LTM 35 ou par toute personne physique ou morale substituée.	Adopté à l'unanimité
Environnement et aménagement du territoire	CC/2022/145	Etablissement Public Foncier de Bretagne – Rapport d'activité 2021.	Le conseil communautaire : - prend acte du rapport d'activité 2021 de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne.	Adopté à l'unanimité

Solidarités, enfance, famille	CC/2022/146	Délégation de service public - Gestion des établissements d'accueils du jeune enfant de Breteil, Montfort-sur-Meu, Pleumeleuc, et Talensac – Rapport d'activités 2021.	Le conseil communautaire : - prend acte du rapport d'activités 2021 du délégataire ci-annexé.	Adopté à l'unanimité
Solidarités, enfance, famille	CC/2022/147	Délégation de service public - Gestion de l'établissement d'accueil du jeune enfant de Bédée – Rapport d'activités 2021.	Le conseil communautaire : - prend acte du rapport d'activités 2021 du délégataire ci-annexé.	Adopté à l'unanimité
Solidarités, enfance, famille	CC/2022/148	Convention Eurêka Emploi Services 2022 – 2024.	Le conseil communautaire : - approuve la convention annexée, - autorise le Président à la signer.	Adopté à l'unanimité
Sport et Education	CC/2022/149	Piscine Océlia – Conventonnement avec les associations nautiques	Le conseil communautaire : - approuve les termes des conventions avec les associations nautiques précitées ; - autorise le Président à les signer.	Adopté à l'unanimité
Informations et questions diverses	CC/2022/150	Les décisions du Président et du Bureau pour la période du 10 septembre au 19 octobre 2022.	Le conseil communautaire : - prend acte des décisions prises par le Président et le Bureau pour les périodes susvisées.	Adopté à l'unanimité

Fait à Montfort sur Meu,
Le 27 octobre 2022,

Le Président,
Christophe MARTINS



Mise en ligne le :03/11/2022

Le secrétaire de séance,